

Snitem

En finir avec la politique des rustines

Les industriels du dispositif médical déplorent l'absence de concertation autour du dernier plan de redressement de l'assurance-maladie.

Odile Corbin, Dg du Snitem, s'inquiète des mesures à venir dans le PLFSS.

Les mesures d'économies décidées en juin vous paraissent-elles réalisables pour l'industrie des dispositifs médicaux ? Quelles en seront les conséquences sur les professionnels du secteur ?

● Avant toute chose, il est important de souligner le caractère novateur de cette démarche. Il s'agit d'une « procédure mécanique », d'une décision prise sans concertation. Ce que nous regrettons profondément. Aux termes de la réforme de l'assurance-maladie, initiée par les lois des 6 et 9 août 2004, force est de constater que les bénéfices engrangés sont loin derrière nous ! On peut donc s'interroger sur les choix d'un Ondam serré, fondé sur une approche régulatrice purement économique et comptable. De ce point de vue, chaque baisse de prix impacte les marges de nos entreprises, tant les coûts réels de fabrication sont nettement plus élevés que dans l'industrie pharmaceutique, par exemple. Nous devons impérativement changer de paradigme. En tant que responsable syndicale, je ne peux donc pas me réjouir des mesures prises à l'encontre des adhérents.

De plus, la question du reste à charge éventuel pour le patient demeure entière et devra, tôt ou tard être, abordée, puis tranchée.

Qu'attendez-vous du Comité économique des produits de santé (CEPS), qui va être appelé à trancher, en appliquant des baisses tarifaires « ciblées » sur certaines catégories de produits ?

● J'attends du tact et de la mesure. J'attends une gestion intelligente du problème, même si je sais d'ores et déjà que Noël Renaudin dispose d'une marge de manœuvre réduite pour agir. Pour l'heure, c'est le statut-quo, mais les choses ne devraient pas tarder à démarrer. Nous avons prévu de nous retrouver à la table des négociations dès le mois de septembre. Mais une chose est sûre : le dernier plan de redressement de l'assurance-maladie met à mal le discours des pouvoirs publics sur l'attractivité de la France. Un discours qui revêt aujourd'hui un caractère « incantatoire » au regard des dernières mesures entérinées. En outre, il est communément admis que les dépenses de santé ont vocation à croître à un niveau supérieur au PIB dans un avenir proche.

De fait, cette tendance me paraît incompatible avec la réduction drastique des coûts voulue par le gouvernement. Une telle logique serait de nature à ternir un peu plus encore notre image à l'international.

Le futur PLFSS constitue-t-il une source d'inquiétude pour les industriels des technologies médicales ? Qu'en attendez-vous ?

● La rentrée de septembre constitue quasi-traditionnellement un moment de tension. Mais cette année, c'est différent. Si l'on tient compte des déficits programmés pour 2007, on peut dès à présent s'attendre à des mesures conjoncturelles et structurelles qui viendraient affecter un peu plus encore le paysage du dispositif médical. Il faut impérativement mettre un terme à « la politique de rustines » prônée par les pouvoirs publics et, pourquoi pas, réaménager le système. Nous attendons les prochaines discussions avec impatience. Pour l'instant nous sommes encore dans l'expectative.

Propos recueillis
par Jonathan Icart

« Une logique qui ternit notre image »

NB : Snitem : Syndicat national des industries des technologies médicales